

## DEC161955DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Bernard Poulain, directeur adjoint scientifique à l'Institut des Sciences Biologiques (INSB)

### LE PRESIDENT,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC133311DAJ du 19 décembre 2013 portant renouvellement de M. Bernard Poulain dans ses fonctions de directeur adjoint scientifique à l'INSB ;


**Vu** le projet de courrier conjoint à l'IHU-A-ICM, l'ICM, l'APHP, la Fondation pour la Recherche sur Alzheimer, l'INSERM, l'Université Pierre et Marie Curie et au CNRS, à l'attention de l'Agence nationale de la recherche (ANR) en réponse à l'évaluation à mi-parcours de l'IHU A-ICM, accompagné de la feuille de route ICM/IHU-A-ICM ;

### DECIDE :

**Art. 1.** – Délégation est donnée à M. Bernard Poulain, directeur adjoint scientifique à l'INSB, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, le courrier conjoint à l'IHU-A-ICM, l'ICM, l'APHP, la Fondation pour la Recherche sur Alzheimer, l'INSERM, l'Université Pierre et Marie Curie et au CNRS, à l'attention de l'Agence nationale de la recherche (ANR) en réponse à l'évaluation à mi-parcours de l'IHU A-ICM, accompagné de la feuille de route ICM/IHU-A-ICM.

**Art. 2.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **21 JUIL. 2016**



Alain Fuchs



Le Président

[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

Campus Gérard Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

☎ 01 44 96 40 00  
☎ 01 44 96 53 90